

Conseil municipal du 13 avril 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Le Breton Michel, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Testard Emilie, Thomas Jean-Pierre, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien,

Pouvoirs : Mme Cillon donne pouvoir à Mme Bâcle, M. Rouillard donne pouvoir à M. Sigonneau, M. Point donne pouvoir à M. Poupard.

Affaires sociales

Projet petite enfance de l'Agglomération du Choletais – L'ADC aimerait que des structures (MAM, crèches ou micro-crèches) soient créées dans les communes. La CAF aide à hauteur d'environ 33 % sur un projet évalué à 350 000 € (terrain + construction d'une structure d'environ 120 m²). Voir si une parcelle pourrait être réservée dans le futur lotissement pour un éventuel projet.

Boc'en bulle – Camille, l'animatrice de l'association, a rencontré les membres du foyer des jeunes. Une ou deux journées d'activités pourraient être proposées aux jeunes de 10 à 13 ans en juillet. Il faudra voir quel local pourrait être mis à disposition : foyer des jeunes (réservé pour l'occasion), local Familles Rurales.

Convention Territoriale Globale – Un poste de « Chargé de coopération sectorielle » va être créé sur le territoire des communes de l'ex-CCB qui était le seul secteur non pourvu. Ce poste sera financé par l'Agglomération du Choletais et les communes adhérentes. Le coût pour la commune des Cerqueux est évalué à 335 € par an.

Culture – Dans le cadre des animations « itinérances », des représentants du jardin de Verre et de l'Agglomération du Choletais sont venus visiter la commune et la salle du Cormier afin de pouvoir proposer l'organisation d'un spectacle.

Communes aux noms burlesques – Suite à la réunion du 1^{er} avril à Corps-Nuds, un bulletin d'inscription a été inséré dans le journal municipal pour permettre aux personnes qui le souhaitent de participer au rassemblement du 8 et 9 juillet 2023.

A cette occasion, la délégation Cerquoise devra apporter des produits locaux pour le marché gourmand.

Développement et Cadre de Vie

Mairie – Il s'avère très compliqué d'obtenir des devis pour la réfection ou le changement de la verrière. La société Peau ne souhaite pas donner suite. Les entreprises Micheneau et Glass-Go devraient faire une proposition en remplacement de la verrière existante.

Salle du Cormier

Mobilier - Le conseil municipal valide de devis d'achat de 18 tables et 3 chariots auprès de la société CBS pour un montant de 5 757.01 € HT.

Dégât des eaux - Des infiltrations d'eau sur la toiture de la cuisine ont occasionné un dégât des eaux. Une partie du plafond s'est effondrée, le couvreur va intervenir. Il faudra également prévoir des travaux d'isolation, de réfection du plafond et de peinture.

Pompe à chaleur - La société Dalkia n'a pas répondu aux différents courriers. Le contrat de maintenance va être examiné pour envisager une résiliation. Une mise en demeure va être envoyée à l'entreprise.

Salle de sport – Une réunion du groupe de travail est prévue le jeudi 20 avril 2023 à 9 heures. Sur la partie neuve, il faudra étudier un système de renvoi des eaux pluviales vers l'étang.

Agglomération du Choletais

Contrôle des assainissements – Une réunion de restitution sera faite lorsque l'ensemble des habitations auront été vérifiées.

Bibliothèque – La dernière réunion a porté essentiellement sur la cybersécurité et sur la charte des bénévoles. Les bibliothèques de l'ADC fonctionnent correctement.

Zone économique

ZAE Les Cerqueux - Le terrain appartenant au Garage Blandin est à vendre au prix de 87 000 € pour 3 000 m².

PLUIH - Une rencontre est prévue le 14 avril 2023 avec l'entreprise Pasquier pour savoir quels sont leurs projets dans les dix années à venir.

Projet extension Brémond – L'entreprise doit avancer sur son projet avec son maître d'œuvre pour pouvoir permettre la réalisation de l'enquête publique de modification du PLU des Cerqueux.

Collecte des ordures ménagères à la Bardonnière- A l'occasion des visites de recensement des chemins communaux, il a été constaté qu'un tuyau permettant l'alimentation de la maison en eau potable passait à l'endroit où il était envisagé de créer la plateforme pour le stockage des bacs d'ordures ménagères. Il faut voir avec les propriétaires de quelle façon est alimentée la maison pour sécuriser si les travaux sont réalisés.

Questions diverses

Sentiers de randonnées

Recensement des chemins - Un groupe de travail composé de 4 conseillers municipaux : Majo Bâcle, Alain Rochais, Claude Rouillard et Jean-Pierre Thomas, a été créé. Une visite des chemins recensés à partir du cadastre et du document élaboré en 2004 par le cabinet de géomètres Girard-Maïore a été effectuée. Une réunion de restitution sera organisée prochainement avec le secrétariat de mairie pour mettre à jour le document.

PDIPR – Le tableau d'assemblage est validé, il sera transmis à l'Agence Départementale du Tourisme de l'Anjou.

Éclairage public – Se renseigner sur la mise en place des horloges et sur le géoréférencement qui devait être réalisé. En ce qui concerne l'extinction de l'éclairage l'été, le conseil municipal préconise de tout éteindre sauf les 7 candélabres permanents.

Energie

Électricité – Pour le compteur jaune la facture de la période du 17/11/22 au 15/02/2023 est en baisse de 36 % sur les consommations (économie d'environ 6 000 €) par rapport à la même période de l'année précédente.

Gaz – La facture de gaz des deux derniers mois est très importante : 7 159 € dont environ 3 000 € pour la salle de sport.

Sécurité routière – Une réunion aura lieu le lundi 17 avril avec le responsable de l'ATD pour discuter des zones 30 en agglomération et de la sécurité sur la RD 148.

Parcours fitness – La livraison du matériel est organisée, l'installation devrait être effectuée courant mai.

Foot en salle – Un groupe de joueurs évoluant en loisirs demande à avoir un créneau pour faire du foot en salle. Le conseil municipal donne son accord pour un essai jusqu'à la fin de la saison à condition que ces personnes soient licenciées du club de foot Somloirzyernay. Possibilité le lundi soir ou le mercredi soir.

Réunions de conseil - Dans le cadre des élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 24 septembre 2023, le conseil municipal doit obligatoirement se réunir le vendredi 9 juin 2023 afin d'élire les délégués (et leurs suppléants) qui seront appelés à constituer le collège électoral sénatorial. Cette date est impérative. Par conséquent, la réunion de conseil municipal prévue le 8 juin 2023 est reportée au 9 juin 2023.

Les prochaines réunions de conseil municipal auront donc lieu les jeudi 11 mai, vendredi 9 juin, mardi 11 juillet, jeudi 14 septembre, jeudi 12 octobre, jeudi 9 novembre et jeudi 14 décembre 2023.